

## **Compte rendu du conseil municipal de Saint Sauveur de Montagut du 6 juin 2019**

**Présents:** Jean Louis Beyron, Pierre Avenas, Jean Paul Ribes, Vanessa Lesvêque, Olivier Roure, Damien Desestret, Aurélie Havond, Bastien Jacob, Audrey Puech, Patricia Brun, François Rouveyrol (arrivé en cours de séance)

**Excusés/procurations :** Cindy Hilaire => (Damien Desestret)  
Laurence Logerot => (Patricia Brun)  
Jeanine Berthiaud => (Jean Louis Beyron)  
Amélie Roissac excusée

Approbation du PV du 25/04/2019

°-La commission de contrôle des listes électorales s'est réunie & a validé les nouvelles inscriptions, pas de radiation.

°- Le bureau de Poste sera fermé du 2 au 14 septembre (vacances).

### **Délibérations :**

- demande de subvention au département pour les frais de déneigement : 1733.26 €
- dossier de demande de subvention au conseil régional (à hauteur de 50% maximum) pour aménagement & achat de mobilier urbain au niveau de Bron. Estimatif des travaux HT : 22 996.77 €
- Tour féminin d'Ardèche : le 18 septembre avant dernière étape (St Sauveur/Beauchastel), subvention de 4000€ de la mairie
- Pont de la Valette: début des travaux à l'automne. Budget prévu, étalé sur 2 ans. C'est l'entreprise Viallet qui sera en charge de rénover le pont. Une demande est faite auprès de la D.D.T. afin d'avoir des recommandations car les travaux auront lieu sur le lit de la rivière.
- La compétence éclairage public est transférée au S.D.E. La commune comporte 489 points lumineux. Si pas de transfert plus de subvention.

Autres sujets :

- Les logements communaux sont tous occupés.
- Début des travaux à la guinguette de la plage afin de se mettre en conformité.
- demande de participation de la commune pour l'achat de vélo électrique par les particuliers (subvention possible de l'état si la commune participe), sujet à approfondir.
- proposition de pose d'un portique pour limiter l'accès au parking de la plage qui est le lieu de « camping sauvage », toute l'année.
- Rappel qu'il y a des toilettes sur la voie verte, au tennis, qui servent également de point d'eau
- Dépôt sauvage de la croze, la personne continue de vider...

Fin de séance : 21h00